



## *Le site médiéval de Fauroux à Lugasson (Gironde)*

Jean-Claude Huguet  
et Valérie Marache \*

Le site de Fauroux est situé au cœur de l'Entre-deux-Mers, au nord de la commune de Lugasson, en bordure d'un plateau dominant un vallon. Le lieu est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par la présence d'un souterrain refuge visité en partie par Léo Drouyn en 1854. Celui-ci n'a qu'une vue partielle de l'ouvrage car il est en grande partie obstrué<sup>1</sup>. Un premier plan est proposé dans la Guyenne militaire en 1865<sup>2</sup>. Il faut attendre les travaux de Jean Joseph Labrie en 1906-1907 pour avoir une vision quasi complète de l'ouvrage. Celui-ci y voit une cella gallo-romaine ou un cellier rattaché à un habitat présent sur le plateau. Lors de ses travaux, il n'a pas fini de déblayer l'une des galeries et son accès a été muré. Il fit plusieurs publications à la Société Archéologique de Bordeaux, mais ses carnets de fouille ont malheureusement disparu avec le détail de son intervention<sup>3</sup>. Dans les années 1980, l'étude du site est reprise par Stéphane Rousseau qui a dressé un plan des structures souterraines<sup>4</sup>. En 2005, lors d'une prospection inventaire concernant les communes de Frontenac et Lugasson<sup>5</sup>, nous avons alors dressé trois axes d'étude possible pour ce site :

- Une fouille de l'espace derrière la galerie murée : le mur ayant été enlevé, il apparaissait, semble-t-il, une salle nouvelle et il n'y avait pas de plafond rocheux. Cela laissait supposer l'existence d'un puits comblé depuis le sommet du plateau. Une fouille permettrait alors de connaître la date du comblement et peut-être aussi, celle de son utilisation.

- Une fouille au sommet du plateau pour trouver d'éventuels liens entre un habitat sur le plateau et le souterrain.

- Une exploration du bas du talus pour retrouver d'autres indices d'occupation.

A la fin de l'année 2008, une fouille clandestine a permis de vider le puits en grande partie ; le mobilier archéologique a été récupéré par le propriétaire du site<sup>6</sup>. C'est pour cette raison qu'a été entreprise cette nouvelle prospection visant à préciser les liens du souterrain avec son environnement immédiat sur le plateau. Dans le même temps, un four de potier a été mis à jour en mai / juin 2010, sur ce plateau, à 150 mètres environ du souterrain. D'autre part, le propriétaire ayant arraché la vigne sur la parcelle voisine du souterrain, il a été possible de mener une série de sondages à la pelle mécanique, entre août et octobre 2010, avant qu'une nouvelle plantation n'intervienne en 2011.

\* Jean-Claude Huguet a assuré la conduite des opérations archéologiques et rédigé la partie correspondante de cet article ainsi que celle concernant le mobilier non céramique. Valérie Marache, céramologue au Centre Archéologique Préventive de Bordeaux-Métropole, a étudié la céramique et rédigé la partie correspondante.

1. ASPECT 1993, p. 69.
2. Drouyn 1865, tome 1, p. X et XI.
3. Labrie, 1907. Labrie 1908. Labrie 1909, p. 112-113, 126 et 135. Comptes rendus de séances de la Société Archéologique de Bordeaux : 13 octobre 1905 (t. 27, p. 102) ; 11 mai 1906 (t. 28, p. 12) ; 12 octobre 1906 (t. 28, p. 83) ; 14 décembre 1906 (t. 28, p. 88) ; 14 juin 1907 (t. 29, p. 18) ; 10 janvier 1908 (t. 30, p. 78 et 82).
4. Rousseau 1989, 1995a (article repris textuellement dans Rousseau 1995b), 1999a, 1999b, 2012.
5. Huguet 2005.
6. Rousseau 2012, p. 278.



Fig. 1. - Extrait de la carte IGN de Sauveterre de Guyenne N° 1637 E.

C'est l'ensemble de ces travaux réalisés en 2010 et 2011 que nous allons présenter, puis une étude du mobilier découvert et nous finirons en dressant des perspectives pour une meilleure connaissance du site (fig. 1).

## *Les opérations de fouille*

La zone concernée se situe sur la parcelle 131 de la feuille ZI du cadastre de Lugasson. Cette parcelle est en pente douce et s'incline du nord vers le sud. Nous allons évoquer tout d'abord la fouille du four, puis les divers sondages menés sur le plateau en 2010 et 2011.

### *La fouille de sauvetage du four*

Le labour profond avait fait remonter un fragment de crâne humain et des morceaux de poterie. Un décapage a montré qu'à environ 0,50 m de profondeur, le labour atteint le substrat calcaire. Ainsi, est rapidement apparue une zone de terre très noire contrastant avec la couleur blanchâtre du calcaire. Le décapage a ainsi permis de dégager, dans un premier temps, une zone ovale, orientée est-ouest d'environ 1,60 m de long sur 0,80 m de large correspondant à une sépulture. Mais l'apparition d'éléments rubéfiés nous a amené à élargir le sondage et à mettre à jour un four de potier.

### *La sépulture*

La sépulture, implantée en grande partie dans la fosse d'accès du four, a dû entraîner la destruction d'une partie de l'alandier. Il faut remarquer que le crâne et la partie haute du

buste reposaient sur le substrat calcaire. Le crâne semblait déporté vers le nord, peut-être par les labours. Les ossements sont plutôt mal conservés et se sont fortement fragmentés lors de leur dégagement. Le corps a été installé sur le dos, tête à l'Ouest. Les bras sont le long du corps avec les mains sur les hanches. Il semble être de petite taille, environ 1,30 m. Il s'agit d'un enfant d'environ 10 ans, d'après l'étude réalisée par l'anthropologue Christian Sculler<sup>7</sup> (fig. 2).

Il a été impossible de retrouver les limites véritables de la fosse sépulcrale, comme de déterminer si certains fragments de céramique trouvés dans la chambre de chauffe pouvaient être mis en relation avec la sépulture. Il n'y a pas de clous pouvant attester la présence d'un cercueil. Il s'agit simplement d'une sépulture en plein terre. Elle est postérieure à l'utilisation du four, mais nous ne pouvons en dire plus pour sa datation. Pourquoi cette tombe est isolée et pourquoi la personne n'a pas été enterrée dans le cimetière qui n'est distant que d'un kilomètre ? Est-ce à mettre en relation avec un ensevelissement précipité lié à la Grande Peste ou à un épisode de la Guerre de Cent ans ? Il n'est pas possible de le préciser.

### *Le four de potier*

Une fois enlevée la sépulture, le dégagement de la fosse d'accès et du laboratoire s'est fait par passages successifs d'environ 10 à 15 cm, ce qui a permis de vider progressivement la structure. Aucune couche particulière n'était visible dans le comblement de ce four : il était homogène comprenant une terre très noire avec de nombreux tessons de céramique, d'une couleur dominante entre le rouge et l'orange. Cette fosse d'accès est en pente, creusée dans le substrat calcaire, descendant vers la chambre de chauffe. A son extrémité occidentale, est apparue une petite fosse circulaire, remplie d'une terre grisâtre. Plus profonde que la chambre de chauffe, elle semble avoir été un silo, sans doute antérieur à l'aménagement du four. Le comblement grisâtre ne comportait aucun matériau archéologique et a été recoupé par le creusement du substrat calcaire pour aménager le four. A l'approche de l'alandier, les parois sont fortement rubéfiées (fig. 3).

La chambre de chauffe, outre la même terre noire et les fragments de céramiques, comportait de nombreuses pierres, dont une grande partie portait des traces de rubéfaction. Leur dégagement n'a pas permis de reconnaître une quelconque organisation, en particulier pour supporter une sole. Mais, au centre de la chambre de chauffe, deux blocs de pierre, juste posés sur le fond, qui pouvaient former un pilier central. Un espace d'environ une vingtaine de centimètres de large consti-

7. Christian Sculler, Archéologue anthropologue de l'INRAP Grand Sud-Ouest.



Fig. 2. - La sépulture d'enfant implantée dans la chambre d'accès du four (Cl. J-C Huguet).



Fig. 3. - Le four de potier en cours de dégagement (Cl. J-C Huguet).



Fig. 4. - Le four de potier après dégagement (Cl. J-C Huguet).

tuait les restes de l'alandier, entre la fosse d'accès et la chambre de chauffe. Il comportait encore un morceau de sa voûte creusée dans le calcaire, largement entamée par les labours successifs et ne présentant plus qu'une épaisseur de 4 à 5 centimètres. Sa fragilité était telle, que, le lendemain de son dégagement, elle s'était effondrée. Les parois de l'alandier et de la chambre de chauffe présentent un surcreusement.

Ce four se présente donc avec une chambre de chauffe d'environ 1 mètre de diamètre, à peu près circulaire, sa profondeur est de l'ordre de 0,50 m en-dessous du niveau du substrat calcaire actuel, qui devait être bien plus haut. Le pilier central est composé de deux blocs de pierre, fortement rubéfiés et très fissurés par l'action de la chaleur. Il forme un ensemble plus ou moins rectangulaire de 0,40 m de long sur 0,20 m de large et environ 0,25 m de hauteur. Il ne subsiste aucune trace d'argile rubéfiée autour de ce pilier. Les parois de la chambre de chauffe présentent une rubéfaction sur 5 ou 6 cm d'épaisseur. Quelques fragments de terre cuite appartenaient sans doute à la sole ; ils présentent une surface plane et lisse et en dessous des traces de branchages ou d'herbes imprimés dans l'argile, avant cuisson.

Il pourrait s'agir de fragments d'une sole amovible. Les pierres qui remplissaient le laboratoire pouvaient appartenir à un système de rayons ou de carnaux qui se seraient effondrés. En ce qui concerne l'alandier, il formait un conduit d'environ 25 à 30 cm de hauteur, ses parois ont une forme semi-circulaire et sont écartées d'environ 40 cm ; il a été recoupé par la sépulture. Quant à la fosse d'accès, elle s'incline d'ouest en est, vers la chambre de chauffe. De forme plus ou moins ovale, longue de 1,40 m, large au maximum de 0,80 m, elle est creusée dans le substrat calcaire sur 0,35 à 0,45 m d'épaisseur. Enfin à son extrémité occidentale se trouve le reste du silo de plus ou moins 0,80 m de large. La structure dans son ensemble fait environ 2,50 m de long sur 1 mètre de large (fig. 4).

Le mobilier du comblement est venu après l'utilisation du four.

### ***Les sondages (en rebord de plateau et à proximité de l'entrée haute du souterrain)***

Une série de sept sondages (S 1 à S 7) a été faite aux environs du souterrain et à proximité du puits dégagé en 2008. Les sondages 1 et 2 ont mis évidence, à environ 5 m au nord de l'entrée haute du souterrain, une bande de terre noirâtre d'environ 4 m de large, qui contraste avec l'argile jaune et le substrat calcaire qui l'entourent. La fouille s'est portée en priorité sur elle et a permis de dégager ce qui semble être un fossé, plus ou moins parallèle au rebord du plateau, creusé dans le substrat calcaire. Il comporte un fond plus ou moins plat et des rebords dissymétriques. Le sondage initial a été étendu vers l'Est pour vérifier l'hypothèse du fossé et a montré la disparition de ce fossé à l'approche du puits d'accès au souterrain.

En 2011, un autre sondage (S 4) a été ouvert plus à l'ouest du précédent. Il a permis de mettre au jour une autre portion du même fossé aux parois dissymétriques bien différenciées : verticales vers le sud et inclinées vers le nord. Cet espace a fourni un important mobilier archéologique (fig. 5).

Le remplissage du fossé dans les sondages 1 et 4 a dû se faire en plusieurs temps. Tout d'abord, un comblement naturel à partir des bords de l'excavation avec une terre jaunâtre, analogue à celle qui se trouve à l'état naturel sur le plateau. Ce premier comblement comporte peu de céramique et des moellons ; il correspond peut-être à une phase d'occupation du rebord du plateau. Par la suite, le comblement s'est poursuivi lors de l'abandon du site ; la phase finale correspond à la mise en culture. Le remplissage comporte de nombreux moellons, quelques pierres de taille bien équarries, de la céramique, des fragments d'argile cuite, certains pouvant appartenir à des parois en torchis ou à des plaques foyers, des charbons de bois, des restes de faune, des objets en métal et deux monnaies



Fig. 5. - Vue d'ensemble du sondage 4 (au premier plan), du sondage 1 et de ses deux extensions (au second plan), et sous l'appentis le puits d'accès au souterrain (Cl. J-C Huguet).

médiévales. Sur le rebord de la paroi verticale du fossé dans le sondage 4, un trou de poteau était creusé dans le substrat calcaire. Tous les éléments archéologiques indiquent la présence d'un ou plusieurs habitats en bordure du plateau.

Les sondages 3 et 5, réalisés à proximité du puits d'accès au souterrain refuge, n'ont pas révélé de structure significative.

Un peu plus loin, à environ 35 m vers l'est du sondage 1 et de ses deux extensions, dans une légère dépression, un sixième sondage, perpendiculaire au rebord du plateau, a permis de dégager une sorte de fossé, d'une largeur maximale d'environ 5 mètres. Il n'est pas apparu de différenciation notable entre les couches du remplissage. D'importantes traces de labour ont marqué le substrat calcaire du côté nord de ce sondage. Le comblement de cette cuvette a pu être en partie naturel, du fait de sa position en creux par rapport plateau. Le colluvionnement a dû entraîner des éléments de la partie haute du site. Il montre encore la présence de restes d'une activité humaine, en particulier un travail du métal.

Le sondage 7 a été effectué dans un endroit où le socle calcaire est en partie affleurant, environ 20 m à l'ouest du sondage 1. Le décapage a montré la présence de tuiles et de petits blocs de calcaire : c'est le seul endroit du site où ont été découvertes des tuiles. C'était le comblement d'une cavité probablement naturelle sur une quarantaine de centimètres de profondeur. Il n'y a pratiquement aucun autre matériel archéologique, à part quelques rares fragments de céramique à pâte blanche.

### *Les sondages sur le plateau*

Un ensemble des quatorze sondages (Tr 1 à Tr 14) réalisés sur l'ancienne parcelle de vigne n'a pas permis de découvrir de vestiges archéologiques significatifs. En effet, sous une terre argilo-calcaire jaune le substrat calcaire est à très faible profondeur, souvent moins de 0,50 m, parfois même affleure. Ainsi l'espace compris entre le four et la zone du souterrain ne semble

comporter aucune trace d'habitat. La présence à cet endroit éventuelle d'un bâtiment gallo-romain, comme évoqué par l'abbé Labrie, ou celle d'un habitat médiéval est peu probable. Il devait s'agir de l'espace agricole lié à l'habitat de bordure du plateau.

## *Etude de la céramique*

### *Etat des lieux : une connaissance très partielle du paysage potier médiéval en Gironde*

Le département de la Gironde, comparé à d'autres territoires aquitains, s'avère assez pauvre en découverte de sites médiévaux de production potière. Les quelques fours de potiers découverts se concentrent préférentiellement sur le plateau de l'Entre-deux-Mers. Ainsi, le site de Fauroux est d'autant plus important qu'il permet d'ajouter un point supplémentaire sur la carte de répartition des fours médiévaux et porte à 5 le nombre total de sites (fig. 6). Parfois, comme au « Bois du Grand Tressan » à Lormont, plusieurs fours se recoupent montrant une vocation potière du site à long terme mais, le plus souvent, les fours sont isolés comme à Fauroux. Ceci n'exclut pas qu'ils puissent faire partie d'un ensemble plus grand qui n'a pas été détecté. La chronologie de ces fours médiévaux s'étale entre le XIe et le XIVe siècle. Cette image du paysage potier médiéval donnée par l'archéologie est manifestement très lacunaire puisqu'il existe sans aucun doute, tout au long de l'époque médiévale, une activité potière répartie un peu partout sur le territoire.

La fouille du four découvert à Fauroux a montré qu'il est très arasé. La seule certitude apportée par son étude est qu'il s'agit d'un four à deux chambres avec alandier. La nature de la



Fig. 6. - Plan de situation des fours de potier médiévaux découverts en Entre-deux-Mers (DAO V. Marache).

Fig. 7. - Exemples de pâte blanche et de pâte ocre rouge.



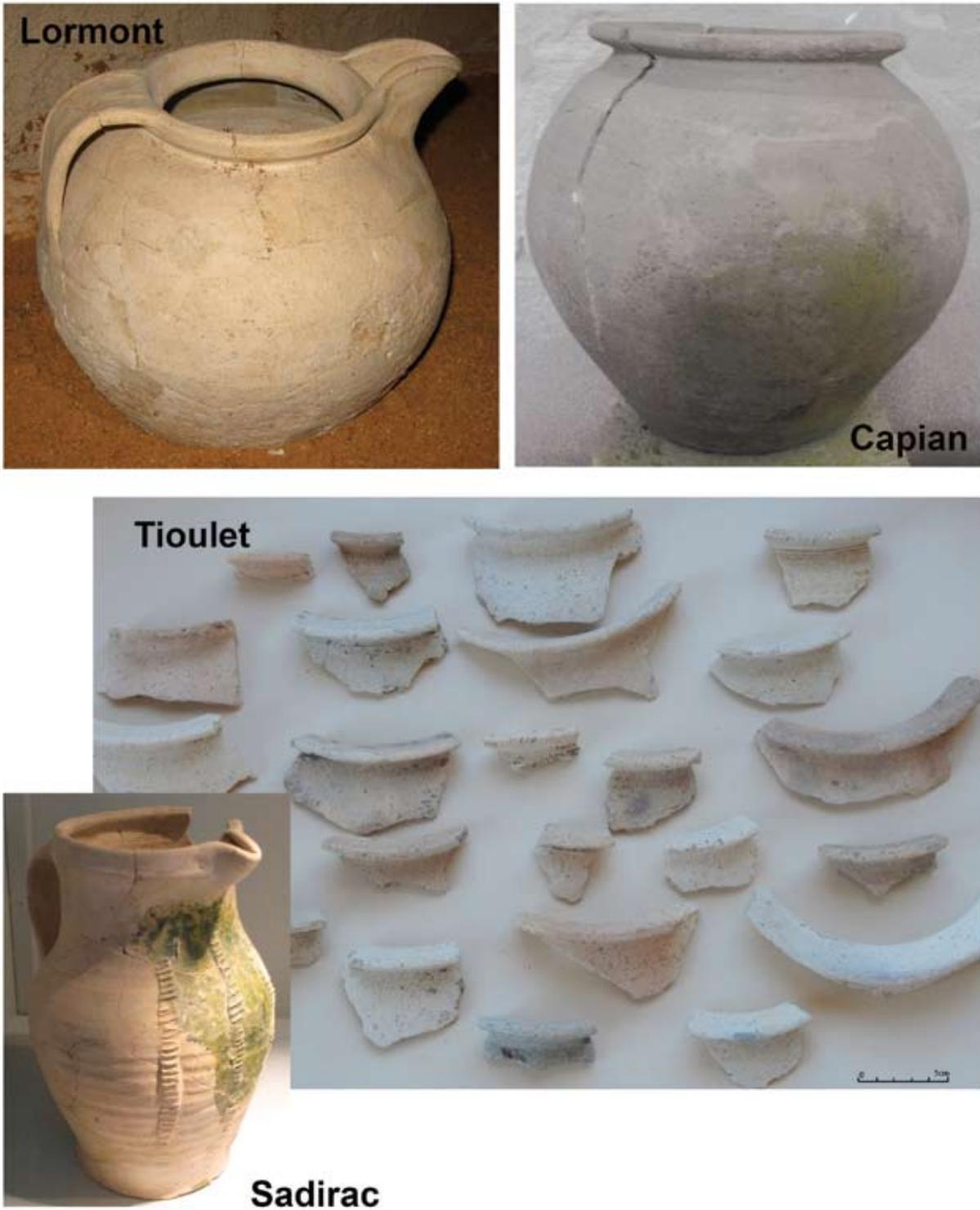


Fig. 8. - Exemples de céramiques à pâte claire de différents sites d'Entre-deux-Mers (Cl. V. Marche).



Fig. 9. - Ensemble de céramiques à pâte claire découvertes dans le puits du souterrain de Fauroux (Cl. V. Marache).

sole reste inconnue et son soutien supposé est un pilier central ou une languette. Sa dimension au niveau de la sole est d'environ 1m de diamètre et sa partie haute pouvait être construite si les nombreuses pierres retrouvées dans le comblement de la chambre inférieure lui appartenaient. Sa mise en relation avec un espace de travail est impossible car les niveaux de circulation ont disparu, pourtant d'autres structures de cuisson sont suspectées aux alentours.

Le four n'est donc pas assez bien conservé pour pouvoir apporter de plus amples renseignements. Au contraire, la céramique qu'il contient est, quant à elle, riche d'informations.

En effet, le lot de céramiques que contenait le four est intéressant de même que celui contenu par le fossé attenant au

souterrain, et ce pour plusieurs raisons. La première est qu'ils sont chacun scindés en deux phases distinctes très lisibles, qui pourraient se résumer par de la céramique « blanche » sur de la céramique « rouge » (fig. 7). L'étude de la céramique à pâte ocre rouge montre que ce contraste existe aussi au niveau des formes présentes dans chaque phase. La seconde raison de l'intérêt de la céramique du site est la présence en masse d'une céramique à pâte chamottée très particulière que l'on rencontre un peu partout en Entre-deux-Mers et en Bordelais mais très rarement dans un état aussi bien conservé qu'à Fauroux. Enfin, la céramique retrouvée sur le site est proche d'une poterie de tradition que l'on pensait exogène alors qu'elle semble bien être produite sur place. Cela met en évidence que le cœur de l'Entre-deux-Mers est une zone frontière soumise à diverses influences qui fluctuent au cours du temps.

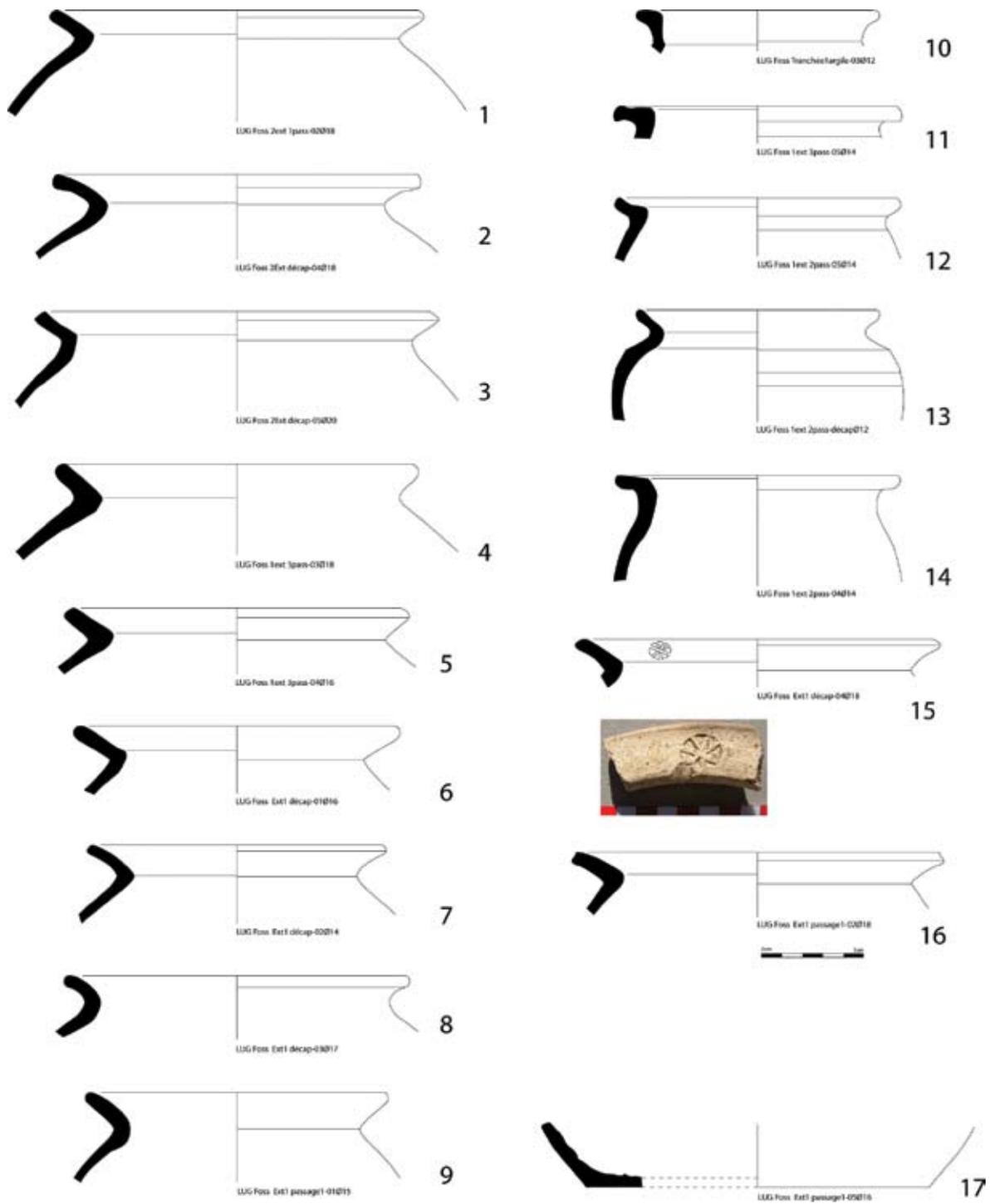


Fig. 10. - Exemples de pots à pâte claire des niveaux supérieurs de la fouille (DAO V. Marache).

## Etude de la céramique

### La céramique à pâte blanche

L'Entre-deux-Mers est maintenant bien connu pour ses productions à pâte plutôt claire, voire blanche. Les formes les plus répandues pour les XIIe et XIIIe siècles sont des pots et des cruches à bec rapporté à pâte sableuse. C'est le cas à Tioulet (Sadirac)<sup>8</sup>, au Bois du grand Tressan à Lormont<sup>9</sup>, sur le site « Les murailles » à Capian<sup>10</sup> de même qu'à Langoiran sur le site du Castéra<sup>11</sup>. A Sadirac, l'activité potière se poursuivra ensuite au XIVe siècle avec une production de céramiques glaçurées sur une pâte très blanche (fig. 8).

A Fauroux, ces productions à pâte claire se situent principalement dans le comblement du puits du souterrain (fig. 9) et dans les niveaux supérieurs des fossés et du four (fig. 10). Les fragments de ces niveaux sont assez petits et souvent mal conservés à cause des labours qui ont régulièrement brassé les couches superficielles. Les formes représentées sont presque uniquement des pots.

### La céramique à pâte rouge

Sous la couche qui contient de la céramique à pâte claire, on tombe directement sur des niveaux qui contiennent de la céramique qui diffère complètement par la couleur de la pâte mais aussi par son mode de façonnage. Il n'y a ni mélange, ni passage progressif de l'une à l'autre de ces catégories de céramiques. Le phénomène est si radical qu'il traduit forcément un bouleversement dans l'occupation du site.

Le répertoire des formes à pâte rouge est très varié ce qui contraste avec le répertoire en terre blanche plutôt restreint.

Les restes céramiques recueillis dans le four (3136 tessons) correspondent à un minimum de 213 vases répartis suivant six formes différentes (fig. 11) :

- les pots
- les cruches à bec ponté
- les cruches à bord lobé
- les jattes/bassines
- les cuiviers à trou de vidange
- les couvercles

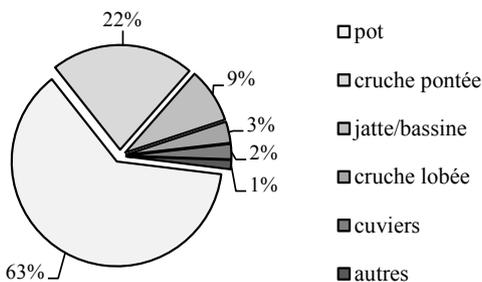


Fig. 11. - Répartition en pourcentage du nombre d'individus par formes.

Il y a 3 groupes de pâte de couleur ocre rouge. Ils diffèrent par la variation de taille, la nature et la quantité du dégraissant présent dans la pâte :

Groupe 1 : pâte sonnante de texture sableuse fine, contenant de nombreuses petites inclusions fines, dont du mica. Les surfaces ont une teinte noire ou brun rouge, à tranche rouge orangé. La surface a été polie.

Groupe 2 : pâte rouge sombre à orangé, très sableuse et friable, des inclusions non triées de quartz, feldspath et mica sont visibles. La surface est rugueuse.

Groupe 3 : pâte beige à tranche rose orangé, sans sable, elle contient une forte proportion de grosses particules anguleuses de chamotte beige clair qui lui valent parfois le nom de nougatine. Elle se délite au gré de ces inclusions qui donnent une pâte très maigre.

Ces variations semblent surtout liées à la fonction des vases (fig. 12).

Ainsi, seuls les cuiviers ont une pâte qui contient de grosses particules de chamotte (terre cuite pilée) ce qui permet de les distinguer facilement des autres. A l'œil nu, la pâte des bassines et des pots contient plus de sable que celle des cruches ce qui leur donne un aspect extérieur plus rugueux, sans compter que toutes les cruches ont une surface polie.

Tous les vases sont modelés et leurs parois sont, dans l'ensemble, assez épaisses, ce qui tend à donner une impression de rusticité à l'ensemble.

### Les pots (fig. 13)

Les pots sont majoritaires sur le plan quantitatif (63 %), ils n'ont pas d'anse et offrent peu de variations morphologiques. Leur pâte est du groupe 2.

8. Elizagoyen 2012.

9. Régaldo 1990.

10. Landais 1989, p. 43-44.

11. Faravel 2008 à 2015.

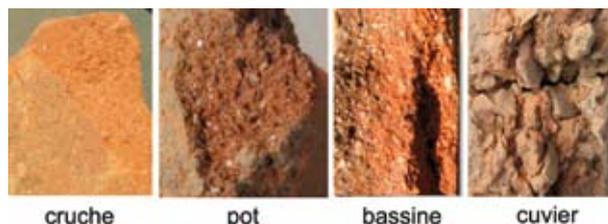


Fig. 12. - Les différents groupes de pâte en fonction du type de vases.

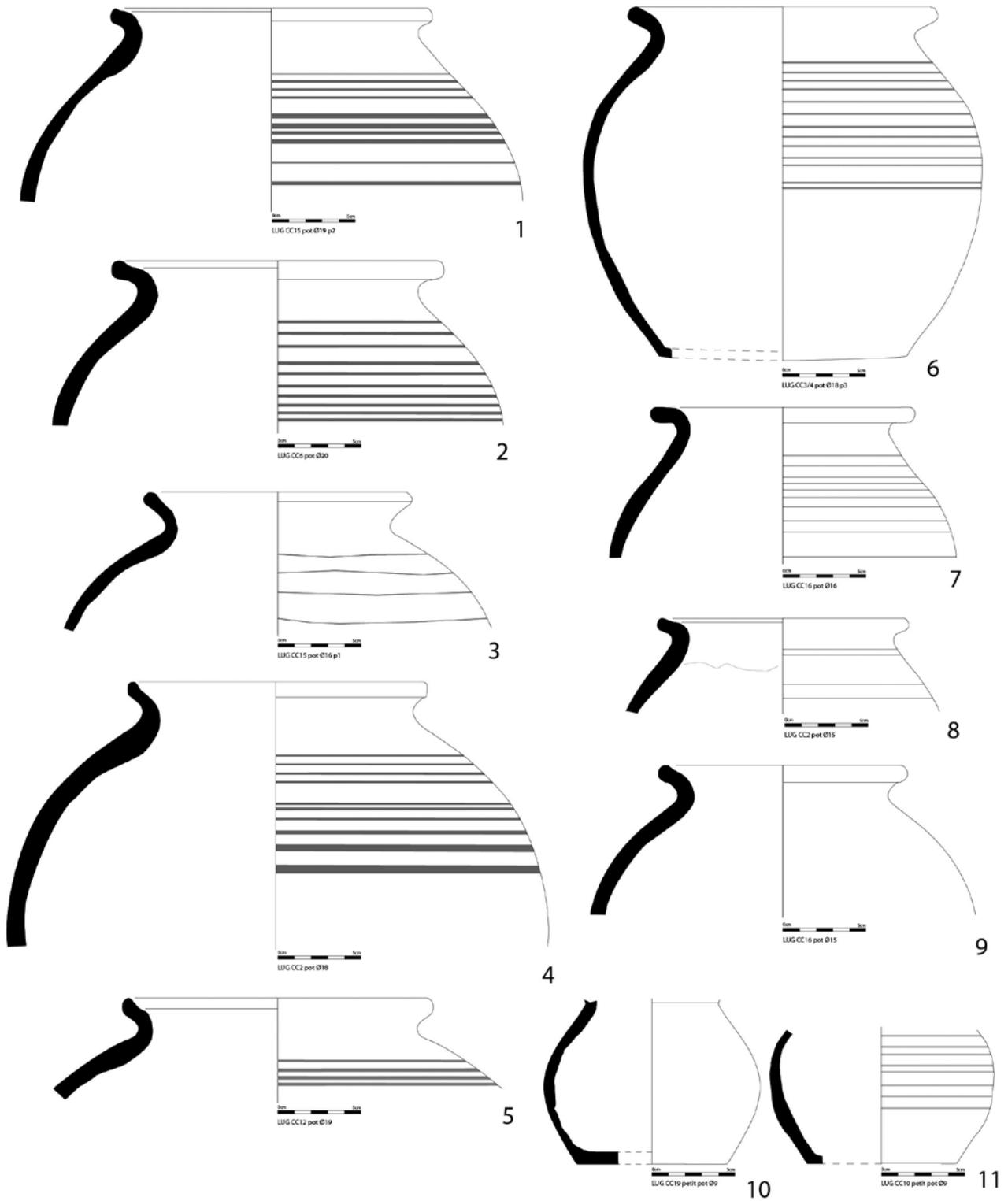


Fig. 13. - Les pots à pâte rouge (DAO V. Marache).

La forme générale des pots est ici plutôt ovoïde mais certains départs de panse semblent s'orienter vers une forme plus globulaire. Le manque de formes complètes ne permet pas toujours de trancher. Le diamètre d'ouverture moyen est de 17 cm. Les fonds modelés ne sont pas parfaitement plats. Sans être réellement lenticulaires, ils suivent la forme d'un support sur lequel ils sont appuyés pour être façonnés. L'intérieur des pots est bien lissé, assez régulièrement pour supposer qu'une tournette ait été utilisée pour régulariser les bandes de pâte superposées. La dernière jonction entre le col et la panse reste souvent discernable car elle n'a pas pu être retravaillée. Les ouvertures sont assez régulières et les lèvres bien finies. Tous les pots ont un col court légèrement évasé et une lèvre plus ou moins déjetée à l'extrémité arrondie. Le décor est simple, formé de sillons horizontaux plus ou moins parallèles<sup>12</sup> ou de cannelures horizontales plus ou moins espacées, uniquement apposés sur les deux tiers supérieurs de la panse.

### **Les cruches** (fig. 14)

En nombre d'individus, après les pots viennent les cruches à bec ponté. Leur pâte appartient au groupe 1. Il semble qu'il existe des tailles assez variées. Les plus petites avec une ouverture de 10 cm de diamètre ont une surface extérieure plus sombre, allant du brun au noir, provoquée par un enfumage en post-cuisson réductrice. Les plus grosses s'ouvrent à 16 cm et leur surface extérieure est bien rouge.

Toujours modelés, ces vases à liquide possèdent un fort bec verseur rapporté, dont la base s'accroche sur la partie supérieure de la panse pour venir mourir de chaque côté sur une lèvre plutôt droite et aplatie sur le dessus. Le col peu évasé, à gorge interne, est très court.

Une anse rubanée, diamétralement opposée au bec, s'élève au-dessus du plan de l'ouverture. Elle s'accroche sur la lèvre qui est écrasée et lissée pour venir y adhérer, ce qui ovalise légèrement l'ouverture. La lèvre du bec est arrondie et légèrement épaissie, elle est lissée avec un chiffon humide qui laisse de petites stries parallèles.

Le plus fréquemment, un gros boudin de terre modelé puis lissé est rajouté pour le pontage, laissant un vide à la base de son accroche. Ce système reste solide puisque dans l'ensemble les becs sont préservés dans leur intégralité. Par contre dans deux cas, c'est la lèvre tournée qui est conservée pour former un petit pont et un trou sous le col sert alors d'orifice verseur.

L'ensemble de la surface extérieure a subi un polissage succinct laissant les coups de brunissoir, verticaux ou parfois entrecroisés, visibles sur la panse et dans le sens du bec (fig. 14, n° 1 et 3).



Fig. 15. - Exemples de fonds de cruches frappés (Clichés V. Marache).

A la base de la panse, une bande est mieux lissée horizontalement sur une dizaine de centimètres. La lèvre et l'intérieur du col sont également polis.

Des bossettes, obtenues par apport de pâte, sont le seul décor supplémentaire rencontré sur les cruches. Cependant leur position ne peut être identifiée que sur un seul fragment (fig. 14, n° 5). Il semble qu'elles se trouvaient sur la partie avant à mi-panse sous le bec. Mais rien ne prouve que ce rajout était systématique, il reste cependant classique pour cette forme sur d'autres sites comme à Bordeaux<sup>13</sup>. L'anse possède également des traces de polissage parfois en va-et-vient dans sa largeur.

Même si elles ont un profil trapu, ces cruches, exécutées dans une pâte fine et micacée font preuve d'un travail soigné. Une originalité apparaît pourtant dans le façonnage des fonds. Ils sont approximativement plats côté extérieur, mais plus épais vers le centre ce qui donne un intérieur bombé. Une marque de lissage sur le pourtour aide probablement à l'accroche du départ des parois. Puis sur la majorité des fonds conservés, la présence de traces circulaires indique que l'artisan les a frappés a posteriori, le plus souvent au centre avec l'extrémité d'un bâton rond quand la pâte est plus ferme et le vase probablement refermé (fig. 15). Cette pratique est peu banale même si l'on considère que le fait de frapper la terre peut contribuer à renforcer la pâte en la compressant<sup>14</sup>. Quoi qu'il en soit, ces traces constituent une véritable spécificité pour cette production, spécificité jusqu'ici, semble-t-il, encore inconnue dans la région.

Moins représentées comme forme à liquide que les cruches pontées, les cruches lobées sont représentées par sept exemplaires très fragmentaires.

12. Le motif en vague signifie que la girelle qui supportait le pot ne tournait ni vite et ni sur un plan horizontal au moment de l'exécution

13. Fabre-Dupont 1996, t. 2, p. 112.

14. Petrucci 1999, t. 1, p. 182 : « ...on bat à coup répétés la terre en rond pour obtenir une galette. Ce procédé présente un avantage c'est de littéralement « forger » la pâte et, donner une plus grande résistance mécanique à l'objet une fois cuit. »

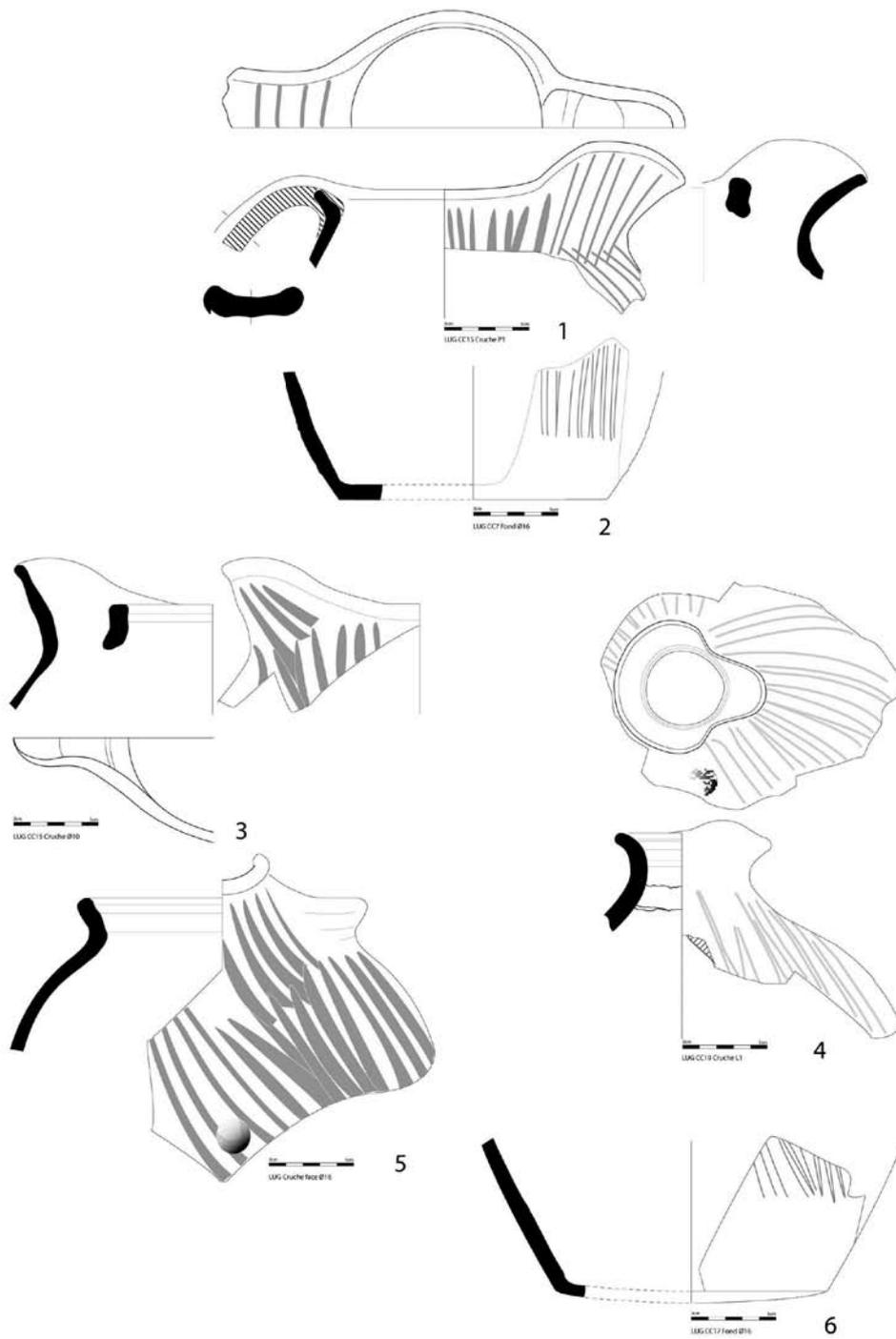


Fig. 14. - Les cruches à pâte rouge polie (DAO V. Marache).

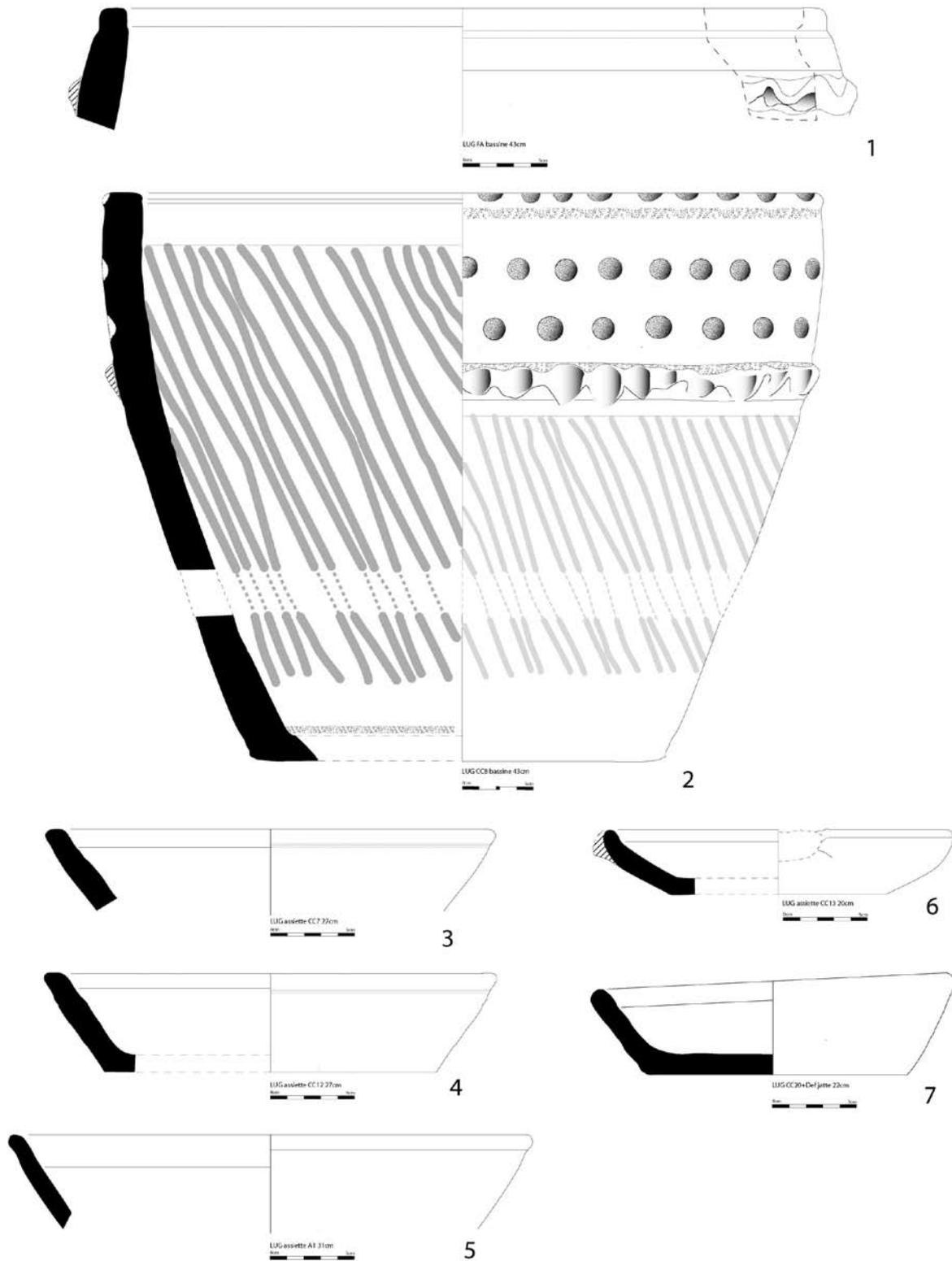


Fig. 16. - Vases de stockage et écuelles (DAO V. Marache).

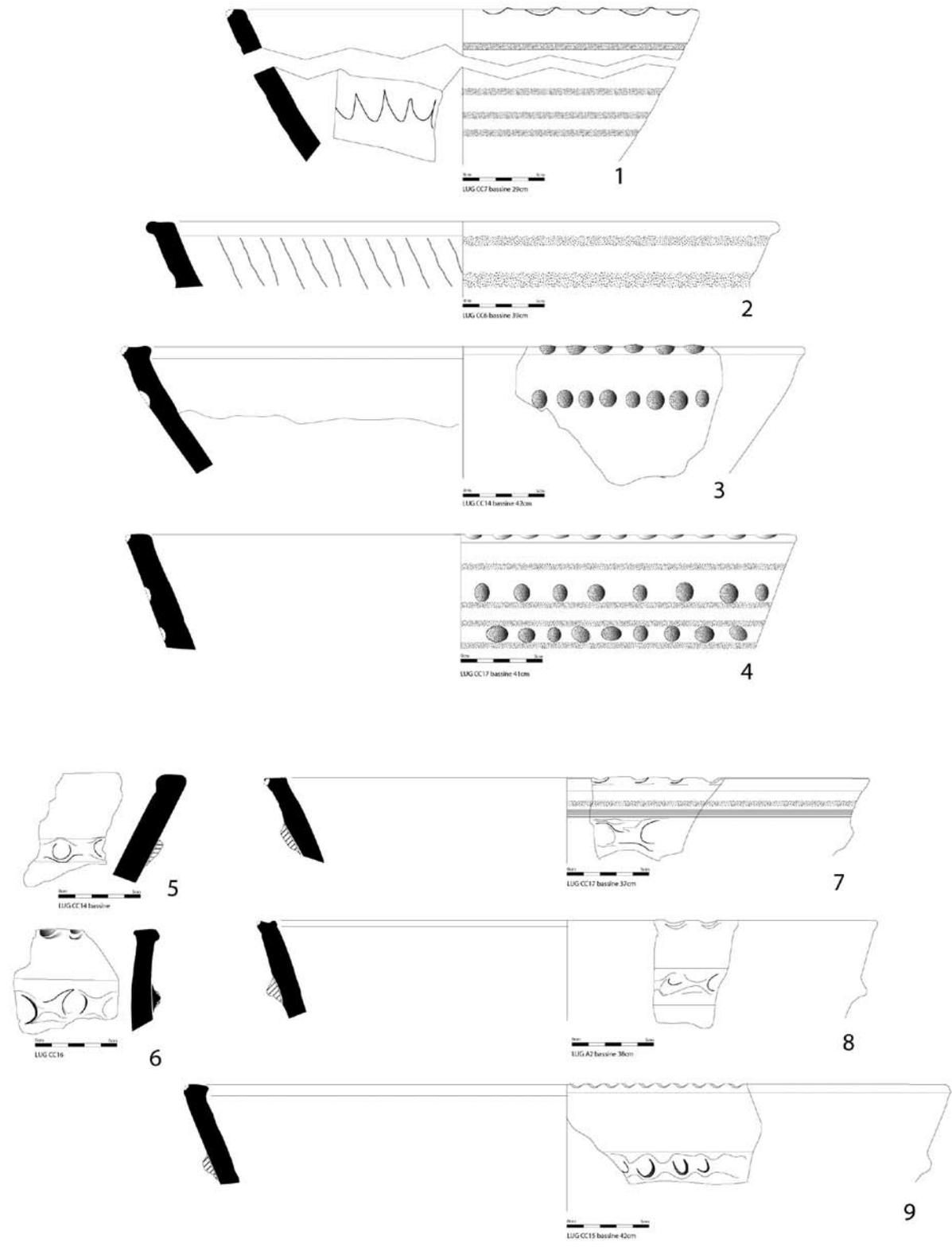


Fig. 17. - Jattes tronconiques (DAO V. Marache).

La partie supérieure d'une seule d'entre elles est assez bien conservée pour en décrire certaines caractéristiques (fig. 14, n° 4). Un col étroit et resserré est très épais à sa base, il s'est détaché du corps du vase de la même manière sur tous les fragments retrouvés, ce qui fait penser qu'il était rapporté au moment du montage, entraînant ainsi une faiblesse à cet endroit. Ce col est fait de plusieurs colombins rapportés et étirés par tournage, leurs jonctions sont très lisibles sur la face interne. Ce col s'évase fortement dans sa partie supérieure pour finir par une lèvre ronde très éversée, qui pincée entre le pouce et l'index, fait apparaître un bec verseur et provoque une déformation de l'ouverture proche de celle de cruches trilobées.

Le col surmonte une panse qui paraît globulaire à son sommet, et qui présente le même traitement de surface (polissage) que les cruches pontées sur une pâte affinée identique. Cette similitude empêche le rapprochement d'un fond ou d'une partie de panse à l'une ou l'autre de ces deux formes. Sans compter qu'un décor de bossette rapporté agrémenté également le haut de sa panse latéralement à l'axe du bec.

Aucun départ d'élément de préhension n'a été repéré, mais, s'il en existe un, il ne peut être rattaché ni à la lèvre, ni au col.

### *Les jattes/bassines*

Dans cette catégorie de formes ouvertes sont en fait rassemblés trois types distincts.

### *Les vases de stockage* (fig. 16, n° 1 et 2)

Deux gros vases ont une ouverture de 43 cm de diamètre. L'épaisseur et la hauteur estimée de leur paroi les distinguent des autres. La pâte du groupe 2 est assez similaire à celle des pots, très sableuse, les grains sont bien visibles sans grosses inclusions. L'un d'eux présente un jeu de décors mêlant des séries de points, des cannelures, des cordons travaillés, ainsi que des lèvres droites festonnées de digitations. Il pourrait appartenir au registre de certains vases de l'âge du Bronze si sa pâte n'était pas manifestement médiévale. L'intérieur est aussi agrémenté de traits obliques lissés.

### *Les jattes tronconiques basses* (fig. 17)

Elles se distinguent des vases précédents par leur paroi moitié moins épaisse, et une inclinaison de la panse plus prononcée qui permet de les estimer peu élevées. Leur diamètre est assez important allant de 29 à 47 cm. Elles sont toutes munies d'une lèvre plate ou légèrement convexe sur le dessus, avec parfois un bourrelet sur la face interne, externe, ou les deux. Les fonds étant manquants, il est tentant pour beaucoup d'entre elles de les considérer également comme des couvercles, voire des couvre-feu. En l'absence de traces de suie ou de toute autre indication, nous ne pouvons pas trancher.

forme	couche	diamètre	cordons	bord digité	rang cupules	zig-zag	cannelure	pâte fine	lissage oblique
stockage	FA2	43	X						
stockage	CC8	43	X	X	X				X
écuelle	CC20	22							
écuelle	CC12								
écuelle	CC13								
écuelle	A1	31						X	
jatte	FA2	29		X		X	X		
jatte	CC14	42		X	X				
jatte	CC15	47	X	X					
jatte	CC17	41		X	X	X	X		
jatte	CC16		X	X					
jatte	CC6	39					X		X
jatte	Def			X					
jatte	CC14		X						
jatte	A2	38	X	X				X	
jatte	CC17	37	X	X				X	
			<b>7</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

Fig. 18. - Tableau d'inventaire des différents décors et de leur association.

Toutes les jattes tronconiques basses combinent un ou plusieurs décors présents sur le vase de stockage précédemment décrit. Il est clair qu'elles ont la même origine.

Dans le tableau suivant (fig. 18) qui comptabilise leurs différentes associations, il apparaît que le cordon digité et le bord festonné sont les deux décors les plus représentés.

### **Les écuelles** (fig. 16, n° 3 à 7)

La troisième forme ouverte est plus petite et sans aucun décor, elle s'apparente à des écuelles. Grossièrement façonné, le plan de l'ouverture n'est pas horizontal (fig. 16, n° 7). La variation dans la hauteur de la paroi, pour un même objet, ainsi que de l'angle d'inclinaison, laisse penser qu'elles n'ont pas été exécutées sur une tournette. Cette irrégularité nuit à la différenciation des individus. Les fonds sont plats, l'extérieur est succinctement poli d'un geste horizontal sur toute la surface. L'intérieur est juste lissé, jusqu'à la lèvre, qui, repliée puis arrondie, laisse une sorte de petit sillon interne qui ondule. Un tesson possède un départ d'anse, ce qui l'assimilerait à un fragment de poêlon (fig. 16, n° 6), mais sa morphologie exacte reste incertaine.

La pâte toujours rouge est intermédiaire entre celle très sableuse des pots et celle affinée des cruches.

### **Le cuvier à pâte chamottée : une forme unique et universelle** (fig. 19)

Les cuiviers à pâte chamottée sont les seules céramiques à pâte ocre rouge qui se retrouvent en association avec de la céramique à pâte claire sur un peu tous les sites médiévaux d'Entre-deux-Mers. Cette grande forme ouverte très basse, est caractérisée par une pâte composite chamottée qui se désagrège facilement, laissant voir sur la tranche de la cassure de nombreuses facettes. Il y en a beaucoup de fragments à Langoiran, sur le site du Castéra ou même à Bordeaux dans les niveaux du IXe au XIIIe s. La particularité du site de Fauroux est d'en avoir livré en grande quantité et dans un état particulièrement bien conservé par rapport à l'état dans lequel on les retrouve d'habitude. C'est un signe que le dépôt a été peu perturbé. A Fauroux, nous avons la chance d'être en présence de trois formes graphiquement complètes, dont chacune d'elles présente un trou de vidange. Celui-ci est réalisé à la base de la paroi, la pâte étant encore molle, juste un peu au-dessus du fond. Le trou a la forme d'un diabol et ses bords sont lissés. Très épaisses les parois sont surmontées d'un bord horizontal plus ou moins arrondi. L'intérieur et l'extérieur sont lissés et le fond est plat. De plus, leur typologie est plus originale que d'ordinaire, avec la présence de cordons rapportés, de bourrelets, ou de petites perforations - des exemplaires munis de petits trous

régulièrement percés à 5 cm sous la lèvre ont été trouvés dans des déblais à l'intérieur du souterrain de Fauroux, en contrebas du site (fig. 19, en haut).

La pâte chamottée n'est pas caractéristique d'un atelier mais plutôt d'une forme ou d'une fonction, elle ne peut être rattachée à un centre potier en particulier. La question de la fonction de ce type de récipient reste entière. Le trou de vidange laisse supposer qu'ils servent à contenir un produit qui peut s'écouler. Trois exemplaires, qui ont été retrouvés rejetés à l'intérieur d'un silo, plus au nord, dans le bourg d'Aubie-et-Espessas<sup>15</sup> (Gironde), possèdent même deux trous de vidange chacun situés en vis à vis à la base de la panse (fig. 20). Si ces systèmes d'écoulement sont avérés sur la quasi-totalité des formes identifiées, la pâte chamottée, même lissée, reste d'une grande porosité et convient mal à un liquide. Peut-être sont-ils alors plutôt utilisés pour des produits secs tels que des graines, des céréales ou de la farine ? Cette relation avec une activité agricole ou pour le stockage des récoltes est séduisante puisqu'on les trouve assez régulièrement en association avec des silos. Pour l'heure aucune piste n'est privilégiée.

## **Une frontière fluctuante au cœur de l'Entre-deux-Mers**

La céramique à pâte ocre rouge contenue dans le four de Fauroux n'est pas sa production. Le four est plus ancien que la céramique qu'il contient puisqu'il a servi de dépotoir suite à son abandon. Plusieurs indices nous incitent cependant à penser que cette céramique, est pour l'essentiel, issue de rebuts de cuissons produits localement par un ou plusieurs autres fours. Les fragments ne portent aucune trace évidente d'utilisation alors que les pots à cuire découverts dans le fossé voisin portent tous des traces de suie dues à l'utilisation sur un foyer. L'uniformité du dépôt indique que ces céramiques n'ont pas été déplacées : trop souvent manipulés, les tessons sous-cuits très fragiles auraient été réduits en miettes et le taux de fragmentation ne va pas dans ce sens. Le relevé par zones et couches n'a mis en évidence aucune particularité ou variation dans le dépôt. Par ailleurs, plusieurs remontages sont apparus entre des tessons provenant de l'alandier et de la chambre de chauffe ou encore, par exemple, entre le fond de la chambre de chauffe et la surface décapée. Cet agencement laisse supposer que le comblement du four et de sa fosse d'accès a été réalisé dans un laps de temps assez court et que ces tessons sont en position secondaire.

15. Sauvetage urgent de Xavier Charpentier (SRA Nouvelle Aquitaine) au 11 rue du bourg à Aubie-et-Espessas.

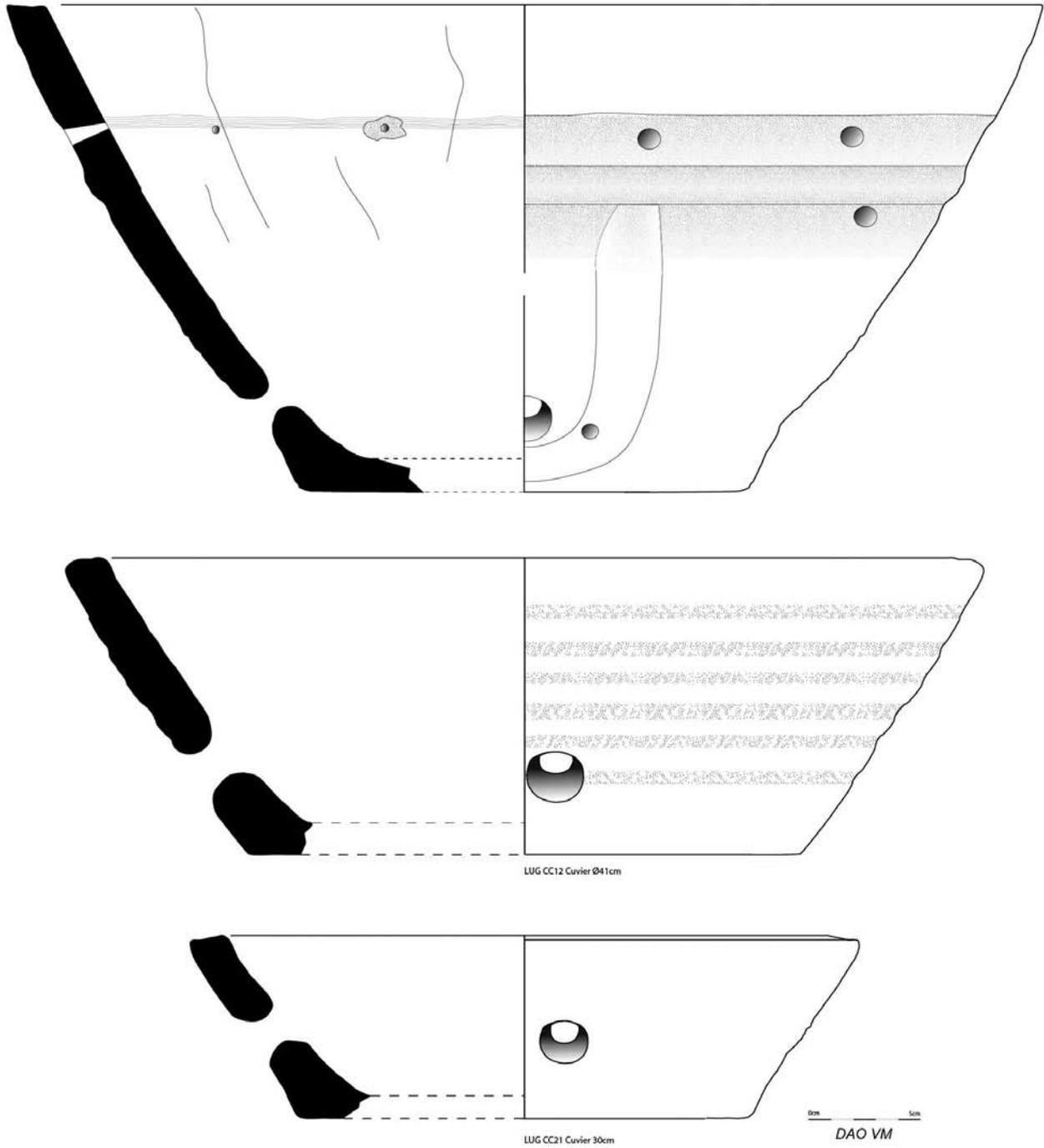


Fig. 19. - Trois exemples de cuviers bien conservés à Fauroux (DAO V. Marache).

Enfin un grand nombre d'entre eux présente des traces de recuit après cassure. Il s'agit là d'une caractéristique que présentent très fréquemment les tessons issus des dépotoirs de fours de potiers et donc d'un argument très convaincant pour les considérer comme des rebuts de cuisson. Le lot de céramiques découvert dans le four est donc un ensemble homogène qui donne une image assez complète du vaisselier qui a été produit sur place. Cependant, il a beaucoup de points communs avec une céramique exogène recueillie sur le site de Corné<sup>16</sup> dans le Gers, pour la période de 1150 à 1250. Sur ce site, on voit également se côtoyer, au sein de la céramique retrouvée dans la zone d'habitat, des pots, écuelles, poêlons, cruches polies à bec ponté, cruches à bec lobé et des bassines. La ressemblance est frappante pour une même période, dans des conditions similaires si l'on considère que le site de Fauroux est l'habitat subordonné d'une zone castrale que Léo Drouyn situait plus à l'ouest vers Lugasson. D'autre part, les cruches rouges polies, aux caractéristiques voisines de celles de Fauroux, qui sont attestées dans le vaisselier bordelais du Xe au XIIIe siècle ont une origine garonnaise avec un pôle de concentration vers Montauban<sup>17</sup>. La zone d'influence de la céramique à pâte ocre rouge retrouvée à Fauroux est manifestement orientée vers l'est de l'Entre-deux-Mers et est plus en accord avec une tradition potière de la moyenne vallée de la Garonne. Cependant, la découverte de céramiques à pâte rouge n'est pas un cas isolé, d'autres découvertes locales montrent que ce type de céramique existe bien au centre de l'Entre-deux-Mers. Des céramiques identiques à celles produites à Fauroux ont été trouvées en prospection par Michel Sireix<sup>18</sup> sur d'autres communes de l'Entre-deux-Mers. Il s'agit d'un fragment de bassine à rang de digitations découverts à Saint-Léger-de-Vignague, actuelle commune de Sauveterre-de-Guyenne (fig. 21) et un ensemble de pots et de pégaux (fig. 22) dans une petite fosse de rejets de consommation domestique sur la commune de Caumont.

Cela montre bien que cette céramique rouge n'est pas uniquement retrouvée à Lugasson mais pour autant sa répartition n'est pas encore bien cernée. Ces découvertes en prospection sont proches l'une de l'autre et toutes deux se situent à proximité de Sauveterre-de-Guyenne où une production potière au XIVe siècle est attestée et se démarque grandement de ce qui se fait plus à l'ouest sur la commune de Sadirac qui à la même période alimente Bordeaux en vaisselle. La production de Sauveterre-de-Guyenne se caractérise par des pots à cuire modelés d'apparence très noire et de la céramique glaçurée à



Fig. 20. - Exemple de cuvier découvert à Aubie-et-Espessas (Cliché V. Marache).



Fig. 21. - Fragment de bassine identique à celles de Fauroux trouvés au lieu-dit Morine à Saint-Léger-de-Vignague (commune de Sauveterre-de-Guyenne).

16. Lassure 1998.

17. Fabre-Dupont 1996, p. 54.

18. Correspondant local pour la Direction des Antiquités Historiques dans les années 1970.

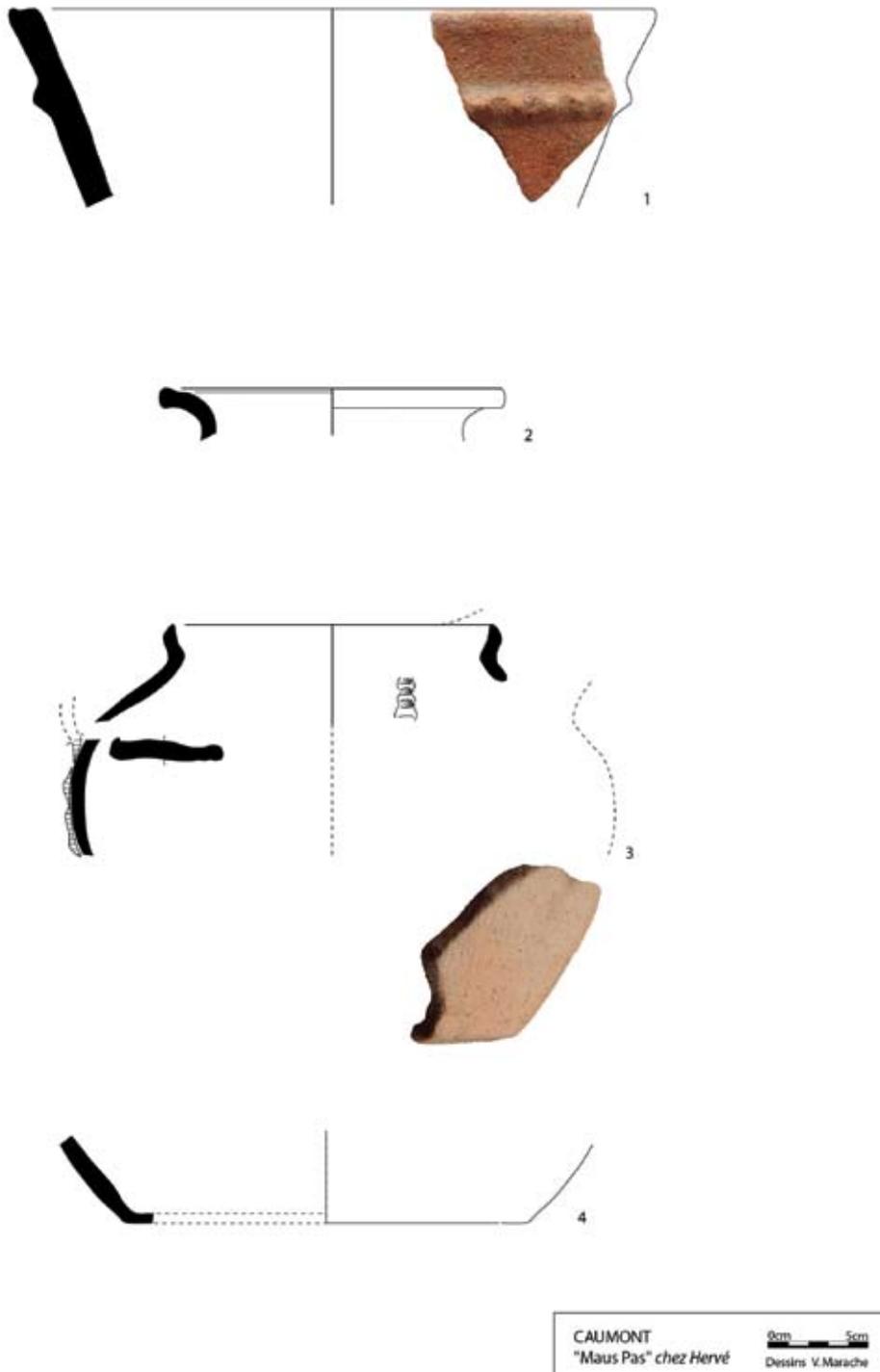


Fig. 22. - Ensemble de céramiques découvertes au lieu dit Maupas sur la commune de Caumont.



Fig. 23. - Pichets en terre glaçurée du XIVe siècle, à gauche produit à Sauveterre-de-Guyenne et à droite à Sadirac (Clichés V. Marache).

pâte très rouge. Les pichets en terre glaçurés retrouvés à Sauveterre-de-Guyenne sont identiques à ceux produits toujours pour le XIVe siècle à Marmande (Lot-et-Garonne) <sup>19</sup>. Ces mêmes pichets sont intéressants car ils montrent que, pour une même forme, l'usage fait que les productions du centre potier sauve-terrien peuvent être le négatif de celles des ateliers sadiracais. En effet, nous observons pour les premiers pichets, un décor à l'engobe blanc sous glaçure sur une pâte rouge alors que les seconds ont une pâte blanche avec un décor d'engobe rouge sous glaçure (fig. 23).

On constate que la céramique produite au cœur de l'Entre-deux-Mers subit bien plus d'influences de la moyenne vallée de la Garonne que du Bordelais et les deux phases céramiques qui se superposent dans les structures fouillées à Fauroux indiquent que Lugasson est à la frontière de deux zones d'influence qui se matérialisent dans une tradition céramique très contrastée.

L'étude de la céramique découverte à Fauroux met en évidence une discontinuité dans les traditions céramiques qui matérialise un hiatus de l'occupation du site puis un changement de sa vocation au cours du XIIIe siècle. On peut alors se demander ce qui a provoqué ce changement au tournant du XIIe et XIIIe siècles.

## Présentation sommaire du reste du mobilier

### Les monnaies

Lors de la première campagne de fouilles, deux monnaies ont été trouvées. Elles ont été étudiées par Vincent Geneviève <sup>20</sup>. L'une est une obole de Bordeaux de Bernard Guillaume (984-1010) et l'autre un denier coupé d'Hugues X, comte de la Marche (1208-1249).

#### Monnaie 1

Bernard Guillaume, obole, Bordeaux, 984-1010.  
CJVILILMO ; un anneau au centre de quatre croisettes.  
BVRDEGILA : croix.  
Pds 0,30 ; P.A. 2732 (mais avec revers BVRDEGVLA).

#### Monnaie 2

Hugues X, denier coupé, Comté de la Marche, 1208-1249.  
// VGO CO // ; croix.  
// ARCH // ; un anneau, la croisette et un croissant seuls visibles.  
Pds 0,42 ; P.A. 2609-2612 21.

Ce monnayage, bien que peu abondant, se situe dans la même chronologie que la céramique avec deux époques différentes : le XIe siècle et le XIIIe siècle.

### Le mobilier métallique

Les éléments métalliques représentent un ensemble de 126 objets. La grande majorité se compose de clous (83 au total). Une partie des clous a pu servir à la construction des maisons, à des aménagements intérieurs (pitons) ou à la fabrication de meubles. La présence d'objets liés à des équidés (24 clous de maréchalerie, un fragment de fer à cheval, des éléments de harnais) est une autre caractéristique de ce mobilier (fig. 26). Les trois pointes de flèches et les quatre carreaux d'arbalète sont des éléments relatifs à la chasse ou à la guerre (fig. 25). Les outils artisanaux sont peu nombreux, mais semblent liés au textile (dents de peigne à carder, fragment de ciseaux). Le site a livré une clé à paneton à trois dents (fig. 24), une boucle de ceinture en fer, un anneau en bronze et un poids de lest en plomb. Ce mobilier métallique a été montré à Nicolas Portet qui pense qu'une partie remonte aux XIe et XIIe siècles, une autre au XIIIe et enfin une autre au XIVe. Une étude plus approfondie

19. Fabre-Dupont et Régaldo 1991.

20. Archéologue de l'INRAP.



Fig. 24. - Clé.



Fig. 25. - Carreau d'arbalète.

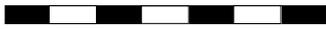


Fig. 26. - Objets métalliques divers.

du mobilier, après restauration des objets, permettrait certainement une meilleure détermination des techniques utilisées et de la datation. Des scories de métal ont été également mises au jour dans les deux campagnes de fouille, mais la plus grande partie a été sortie lors de la fouille clandestine du puits. Les matériaux scorifiés dans ce puits représentent 143 kg et proviennent du travail du fer brut pour en faire du fer forgeable d'après les conclusions réalisées par Jean-Claude Leblanc et indiquent la présence d'une activité sidérurgique sur ce site. Il n'est pas possible de dire à quelle phase de l'occupation du site correspond cette activité.

## La faune

Les restes de faune ont été étudiés et identifiés par Pierre Caillat, archéozoologue à l'INRAP. Sur les restes identifiés, soit 45 % des 644 fragments de faune, près de la moitié

viennent du porc ou du sanglier, un tiers sont des restes de mouton ou de chèvre. Les autres ossements appartiennent à des animaux domestiques (poule, chien, chat ou encore cheval) ou des animaux sauvages (lièvre ou perdrix). Ceci montre qu'une grande partie de l'alimentation en viande venait de l'élevage des animaux domestiques, mais aussi de la chasse. On peut constater que les ossements de petits animaux ou des oiseaux sont peu présents. Cela s'explique en partie par leur taille plus petite qui a pu échapper à notre vigilance lors de la fouille ou à une plus grande fragilité qui les a faits disparaître. La présence du cheval ne signifie pas qu'il était destiné à être mangé, mais qu'il doit être mis en rapport avec un habitat aristocratique. Cela corrobore la présence du fragment de fer à cheval évoqué plus haut. L'un des deux restes de chiens correspond à un animal de type berger allemand. Ce qui est peut-être aussi à mettre en relation avec un habitat aristocratique.

### Sondage 1

DENOMINATION		NRD	%NRD	NMI	%NMI
<i>Sus sp.</i>	Porc/Sanglier	20	60,61%	4	44,44%
<i>Caprinae ind.</i>	Chèvre/Mouton	8	24,24%	2	22,22%
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	3	9,09%	1	11,11%
<i>Equus caballus</i>	Cheval	1	3,03%	1	11,11%
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	1	3,03%	1	11,11%

### Première extension du sondage 1

DENOMINATION		NRD	%NRD	NMI	%NMI
<i>Canis familiaris</i>	Chien	1	1,01%	1	6,67%
<i>Sus sp.</i>	Porc/Sanglier	59	59,60%	6	40,00%
<i>Ovis aries</i>	Mouton	3	3,03%	1	6,67%
<i>Caprinae ind.</i>	Chèvre/Mouton	24	24,24%	4	26,67%
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	10	10,10%	1	6,67%
<i>Equus caballus</i>	Cheval	1	1,01%	1	6,67%
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	1	1,01%	1	6,67%

### Deuxième extension du sondage 1

DENOMINATION		NRD	%NRD	NMI	%NMI
<i>Canis familiaris</i>	Chien	1	1,37%	1	5,56%
<i>Sus sp.</i>	Porc/Sanglier	25	34,25%	5	27,78%
<i>Capra hircus</i>	Chèvre	1	1,37%	1	5,56%
<i>Ovis aries</i>	Mouton	6	8,22%	3	16,67%
<i>Caprinae ind.</i>	Chèvre/Mouton	25	34,25%	2	11,11%
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	6	8,22%	5	11,11%
<i>Equus caballus</i>	Cheval	3	4,11%	1	5,56%
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre	1	1,37%	1	5,56%
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	5	6,85%	2	11,11%

### Sondage 4

DENOMINATION		NRD	%NRD	NMI	%NMI
<i>Vulpes vulpes</i>	Chat	2	4,08%	1	7,41%
<i>Sus sp.</i>	Porc/Sanglier	9	18,37%	2	14,29%
<i>Ovis aries</i>	Mouton	2	4,08%	1	7,14%
<i>Caprinae ind.</i>	Chèvre/Mouton	16	32,65%	1	7,14%
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	6	12,24%	1	7,14%
<i>Equus caballus ?</i>	Cheval	1	2,04%	1	7,14%
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre	5	10,20%	2	14,29%
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	7	14,29%	4	28,57%
<i>Perdix perdix ?</i>	Perdrix grise ?	1	2,04%	1	7,14%

### Sondage 6

DENOMINATION		NRD	%NRD	NMI	%NMI
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard	1	2,50%	1	14,29%
<i>Sus sp.</i>	Porc/Sanglier	6	15,00%	2	28,57%
<i>Caprinae ind.</i>	Chèvre/Mouton	2	5,00%	1	14,29%
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	1	2,50%	1	14,29%
<i>Equus caballus</i>	Cheval	4	10,00%	1	14,29%
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	1	2,50%	1	14,29%
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud	1	2,50%		
<i>Helix pomatias ?</i>	Escargot de Bourgogne	15	37,50%		
<i>Helix aspera</i>	Petit gris	10	25,00%		

Fig. 27. - Tableaux d'inventaire des restes animaux.

## ***Bilan et perspectives***

L'absence de sources écrites avant le XIV<sup>e</sup> siècle ne permet pas de savoir qui sont les personnes vivant à cet endroit. En effet, le nom de Fauroux n'apparaît qu'au XIV<sup>e</sup> siècle dans les sources écrites, pratiquement au moment où l'occupation cesse sur le site. Il s'agit alors d'un nom de famille présent dans deux documents issus des archives de Laubesc. Le document le plus ancien date de 1331 et concerne un bail à fief du moulin de La Tonata à Lugasson fait par Raimond de Laubesc à Arnaud de Fauros, fils d'Arnaud Guilhem de Fauros, de Lugasson<sup>22</sup>. Un autre acte concerne encore Fauroux, il s'agit d'un bail à fief consenti par Guillem de Fauros à Vidal Augier de Bellefond consistant en une pièce de vigne au Bedat de Fauroux en 1351. Cet acte est actuellement illisible, mais le parchemin porte au dos l'analyse réalisée par Léo Drouyn au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. En 1368, un autre Guilhem de Fauros ou le même qu'en 1351, reconnaît tenir des biens de l'abbaye de La Sauve Majeure à Lugasson<sup>24</sup>. Ces Fauroux sont des personnes importantes et certainement aisées, mais, en l'état actuel, il est difficile de dire depuis quand cette famille est installée dans ce lieu. Ce qui est certain, c'est que l'habitat est abandonné aux environs de la Guerre de Cent ans et que, par la suite, toutes les traces de cet habitat disparaissent. Le souterrain, son puits d'accès et le fossé sont totalement comblés avec les restes des constructions et leur mobilier : le lieu devient un espace agricole jusqu'à nos jours. S'il y avait des constructions en dur, il est probable qu'une bonne partie des matériaux a été récupérée pour de nouvelles constructions. L'habitat s'est déplacé de quelques centaines de mètres pour former le hameau de Fauroux actuel.

L'étude archéologique s'est limitée à des portions d'un fossé qui semble isoler l'habitat du bord du plateau du reste de ce plateau. Deux activités artisanales ont été mises en lumière avec le four de potier et les scories de métal retrouvées en grand nombre dans la fouille clandestine du puits. A une centaine de mètres de la zone étudiée, une carrière souterraine d'extraction de pierre du XIX<sup>e</sup> siècle a recoupé plusieurs silos, situés en bordure du plateau. Ils viennent s'ajouter à ceux qui sont dans le souterrain et à l'extérieur de celui-ci, près de l'entrée basse. Tous ces éléments indiquent la présence d'un habitat structuré sur toute la longueur du rebord de plateau. Le souterrain

est peut-être lié à un habitat aristocratique qui contrôlait cet espace.

### ***Les perspectives sur ce site sont les suivantes :***

- Etablir un relevé en trois dimensions du souterrain afin d'avoir un plan complet de la structure.
- Achever la fouille du puits et des deux nouvelles pièces souterraines mises à jour par les fouilleurs clandestins. Il s'agit des éléments du comblement les plus anciens, qui donneront une date pour son début. Cela permettra de voir si le mobilier est le même que celui récupéré dans le reste de puits et donc de savoir si ce comblement s'est fait peu à peu ou d'un seul coup.
- Faire un décapage complet de l'espace entre le fossé et le rebord du plateau pour retrouver les structures d'une ou plusieurs habitations. Ce doit être essentiellement des structures en creux, types trous de poteau, qui pourraient permettre de dessiner un plan d'ensemble.
- Achever l'étude et la conservation du mobilier métallique.

Toutes ces opérations nécessitent la mise en place d'une équipe de recherche tant pour la fouille que pour l'exploitation du mobilier déjà découvert et à découvrir, ce qui pourrait s'envisager dans le cadre d'un Programme Collectif de Recherche. Cela nécessite de trouver un financement important pour mener à bien toutes ces études.

Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont aidé dans ce travail soit par leur étude (Valérie Marache, Vincent Geneviève, Pierre Caillat, Christian Sculler, Jean-Claude Leblanc) ou par leur conseil (Nicolas Portet) et Christian Martin pour les relevés.

21. P.A. = Poey d'Avant 1858.

22. Archives de Laubesc, chemise A, parchemin A 14, transcription moderne A 11, acte du 19 avril 1331.

23. Archives de Laubesc, boîte 22, acte du 16 mars 1350.

24. A.D.Gir. H 81, f° 16 v°.

## Bibliographie

- ASPECT 1993 : Léo Drouyn et le Canton de Targon, notes manuscrites commentées. ASPECT, 1993.
- Drouyn 1865 : Drouyn, Léo. *La Guyenne militaire*, tome 1. Bordeaux et Paris, 1865.
- Elizagoyen, 2012 : Elizagoyen, Vanessa. *Tioulet (Sadirac)*. Rapport de diagnostic, Inrap GSO, 2012.
- Fabre-Dupont 1996 : Fabre-Dupont, Sylvie. *La céramique et la ville: le vaisselier bordelais du Xe au XVIe siècles à partir des données archéologiques*. Université de Bordeaux III, Thèse de doctorat en histoire médiévale, 1996.
- Fabre-Dupont et Régaldo 1991 : Fabre-Dupont, Sylvie, et Régaldo-Saint Blancard, Pierre. « Un centre potier et tuilier aux portes de la ville médiévale de Marmande ». *Aquitania*, 9, 1991.
- Faravel 2008 à 2015 : Faravel, Sylvie. *Le castrum du Castéra (commune de Langoiran, Gironde)*. Rapports de fouilles programmées, SRA, 2008 à 2015.
- Huguet 2005 : Huguet, Jean-Claude. *Prospection inventaire sur les souterrains refuges et les sites à silos de Lugasson et Frontenac*. Rapport d'opération, SRA, 2005.
- Labrie 1907 : Labrie, Jean-Joseph. « La cella gallo-romaine de Fauroux, à Lugasson ». *Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest*, Bordeaux, 1907, p 43 à 47.
- Labrie 1908 : Labrie, Jean-Joseph. « Le congrès d'histoire et d'archéologie de Bordeaux ». *Société Archéologique de Bordeaux*, 30, 1908, p. XX.
- Labrie 1909 : Labrie, Jean-Joseph. « Les Gallo-Romains au centre de l'Entre-Deux-Mers ». *Société Archéologique de Bordeaux*, 31, 1909, p. 112 et 113, 126 et 135.
- Landais 1989 : Landais, Marie-Ange. « Capian Les Murailles, une occupation attestée du Ier au XVIIe siècle sur les coteaux du Bordelais ». *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité, actes du second colloque tenu dans le canton de Créon les 16 et 17 septembre 1989*, CLEM, ..., p. 43-44.
- Lassure 1998 : Lassure, Jean-Michel. *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe Siècles: le mobilier du site archéologique de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*. Toulouse, 1998.
- Petrucci 1999 : Petrucci, Jean-François. *Les poteries et les potiers de Vallauris 1501-1945*. Thèse de doctorat en histoire des techniques, EHES, Marseille, 1999.
- Poey d'Avant 1858 : Poey d'Avant, Faustin. *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858.
- Régaldo 1990 : Régaldo-Saint Blancard, Pierre. « Une officine de potier du XIIIe siècle à Lormont ». *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1990, 81, p. 99-110.
- Rousseau 1989 : Rousseau, Stéphane. « Les souterrains aménagés ou souterrains-refuges de l'Entre-Deux-Mers ». *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité, actes du second colloque tenu dans le canton de Créon les 16 et 17 septembre 1989*, p. 95 à 101, tome II.
- Rousseau 1995a : Rousseau, Stéphane. « Le souterrain refuge de Fauroux, commune de Lugasson (Gironde) ». *Aquitaine Historique*, n° 15 et 16, mai et juin 1995.
- Rousseau 1995b : Rousseau, Stéphane. *Lugasson*, p. 105- 113. ASPECT, 1995.
- Rousseau 1999a : Rousseau, Stéphane. « L'architecture des souterrains refuges ». *Aquitaine Historique*, n° 43, novembre 1999.
- Rousseau 1999b : Rousseau, Stéphane. « Les souterrains refuges de l'Entre-deux-Mers ». *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité, actes du septième colloque tenu à Sauveterre de Guyenne les 25 et 26 septembre 1999*. CLEM, 2001.
- Rousseau 2012 : Rousseau, Stéphane. *Les souterrains historiques en Gironde*, tome 2. Artigues-près-Bordeaux, 2012.